

## Charles Maurras : parcours d'un leader d'extrême droite

Charles Maurras naît le 20 avril 1868 à Martigues, dans une France encore sous l'influence du Second Empire. Très tôt frappé de surdité à la suite d'une fièvre mal soignée, il trouve refuge dans la lecture, la langue et la philosophie. Son goût pour l'ordre, la structure, la tradition — forgé par une jeunesse studieuse et influencée par l'Antiquité grecque — le mène peu à peu à s'interroger sur les fondements de la société moderne.

Écrivain talentueux, il fréquente les milieux symbolistes avant de s'engager plus résolument dans le débat politique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'affaire Dreyfus, qu'il combat avec virulence, constitue pour lui un révélateur : la République, les droits de l'homme, l'universalisme, tout cela lui paraît dangereux, dissolvant. Il devient monarchiste par raison, non par nostalgie.

En 1899, il rejoint l'Action française, alors simple revue, qu'il transforme rapidement en un organe intellectuel et militant au service du nationalisme intégral : une doctrine fondée sur le rejet de la Révolution française, la réhabilitation de la monarchie héréditaire, le catholicisme d'État et l'autorité centralisée. Maurras oppose le « pays réel » — les provinces, les métiers, la famille — au « pays légal », fruit artificiel de la démocratie parlementaire.

Sous sa plume acérée, les ennemis de la nation sont désignés : les juifs, les protestants, les francs-maçons, les étrangers — ce qu'il appelle les « quatre États confédérés ». L'antisémitisme de Maurras n'est pas biologique, comme chez les nazis, mais politique et culturel : il considère les juifs comme des agents de division dans la nation française. Cette vision l'inscrit parmi les grands idéologues réactionnaires du XX<sup>e</sup> siècle.

Une condamnation majeure : 1926, l'Église contre Maurras

Jusqu'au milieu des années 1920, Maurras bénéficie d'un large soutien parmi les catholiques conservateurs, les élites monarchistes, une partie du clergé. Pourtant, une rupture décisive se produit en 1926 : le Vatican, sous Pie XI, condamne officiellement l'Action française.

Le motif principal : Maurras, bien qu'agnostique, instrumentalise la religion pour servir une idéologie politique. Il prône une Église soumise à l'État monarchique, et non une foi vivante. Le catholicisme, pour lui, est un outil de cohésion sociale, non un absolu spirituel. En outre, ses thèses violemment antirépublicaines, son culte de la violence symbolique, ses appels constants à l'ordre au détriment de la charité chrétienne inquiètent Rome.

Le pape interdit aux catholiques de lire *L'Action française* et de soutenir le mouvement. De nombreux jeunes partisans quittent le navire. C'est un coup très dur pour Maurras, qui voit s'effriter une grande partie de sa base militante. Il ne pliera pas, mais il ne pardonnera jamais cette condamnation.

Il faudra attendre 1939 pour qu'elle soit levée par le pape Pie XII, peu avant la Seconde Guerre mondiale — mais entre-temps, Maurras a perdu de sa superbe.

La Seconde Guerre mondiale et Vichy : “la divine surprise”

En 1939, Maurras soutient l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne. Il n'a jamais été germanophile : bien au contraire, son nationalisme s'est construit dès la défaite de 1870 sur l'hostilité au pangermanisme.

Mais en 1940, après la défaite française, lorsque le maréchal Pétain arrive au pouvoir et que la Troisième République s'effondre, Maurras jubile. Il salue la naissance du régime de Vichy par une formule restée célèbre : « C'est la divine surprise ».

Pour lui, Vichy marque l'effondrement du système républicain honni, et le retour possible à l'ordre naturel : un pouvoir fort, centralisé, autoritaire, catholique. Il n'est pas fasciste au sens strict — il rejette le nazisme, le racisme biologique, le culte du chef charismatique — mais il admire la reprise en main de l'État.

Durant les premières années du régime de Vichy, Maurras apporte son soutien à Pétain et à la Révolution nationale. Il justifie les lois antisémites, comme celles d'octobre 1940, non au nom de la haine, mais au nom du "redressement moral" de la France. Il considère la persécution des juifs, des francs-maçons ou des étrangers comme un nécessaire « assainissement » du corps national.

Il ne s'engage pas directement dans le gouvernement, ni dans les organes de collaboration, mais son influence intellectuelle est importante. De nombreux cadres de Vichy se revendiquent de l'Action française. Maurras publie encore dans *L'Action française*, multiplie les éditoriaux anti-résistants, et continue de fustiger la République dans un contexte où elle n'existe déjà plus.

Sa position sur la collaboration avec l'Allemagne est ambiguë. Il désapprouve les excès de Laval, se méfie des nazis, mais il garde le silence sur les déportations, sur la politique raciale, sur la brutalité de l'occupant. Son silence est un aveu.

Condamnation et fin de parcours

À la Libération, Maurras est arrêté en septembre 1944. Il est inculpé pour intelligence avec l'ennemi, non pour collaboration directe, mais pour avoir légitimé, idéologiquement, un régime qui a servi les intérêts allemands. Son procès, en janvier 1945, est très médiatisé.

Face à ses juges, Maurras se défend avec verve. Il revendique ses choix, mais nie avoir trahi la France. Lorsqu'il est condamné à la réclusion à perpétuité et à la dégradation nationale, il lance cette phrase provocante :

« C'est la revanche de Dreyfus ! »

Il est incarcéré à Clairvaux, puis transféré en résidence surveillée pour raisons de santé. En 1952, il meurt à Saint-Symphorien-lès-Tours. Il a 84 ans.

Un héritage controversé

Le parcours politique de Charles Maurras reste un objet de débat. Sur le plan intellectuel, sa rigueur, sa langue, sa capacité à bâtir un système de pensée cohérent fascinent encore historiens et philosophes. Il a influencé durablement la droite française, de manière directe ou souterraine.

Mais sur le plan moral et politique, son antisémitisme, son autoritarisme, son soutien à Vichy, son refus obstiné du pluralisme démocratique font de lui une figure problématique. Le nationalisme qu'il prône, enraciné mais excluant, rationnel mais inhumain, trouve encore des échos aujourd'hui dans certaines rhétoriques identitaires.

Comprendre Maurras, ce n'est pas l'absoudre. C'est mesurer la puissance d'une pensée lorsqu'elle s'émancipe de l'éthique, et les dangers d'une doctrine qui place l'ordre au-dessus de la justice.